

Le temps se fera tout Doubs pour la course des Dames des Tavernes, Thioleyres et amies



La course des dames 2023 à Marbachegg

Reprise par l'Amicale des Thioleyres depuis 2023, la course des Dames des Tavernes, Thioleyres et amies qui se déroulera le **mercredi 10 juillet** prochain propose une immersion dans le monde horloger suivie d'un moment au fil de l'eau.

Visite guidée dans le temps

Cette course, née d'une petite rébellion des quelques dames des Tavernes, il y a plusieurs décennies, qui déposèrent leur tablier, le temps d'une journée a, petit à petit, vu son groupe s'agrandir. Les 2 à 3 voitures qui emportaient les vacancières d'un jour ne suffirent rapidement plus. Aussi, depuis bien des années le transport se fait en car confortable avec chauffeur, enlevant le souci de la conduite. En 2023, les 35 participantes ont été emmenées sur les hauteurs du joli point de vue de Marbachegg. Le 10 juillet prochain, le programme prévoit une première halte au Château des

Monts au Locle, une magnifique demeure du 18^e siècle où 500 ans d'histoire horlogère sont retracés via une riche collection. Des pièces uniques et inattendues, telles que des automates miniatures, oiseaux chanteurs et pendules s'y découvrent avec émerveillement. Une visite guidée au fil des diverses chambres suivra l'accueil café/croissant.

Petite croisière et curiosité naturelle

Après un trajet passant par le col des Roches, arrivée aux Brenets où les dames embarqueront le temps d'une courte croisière dans le bassin du Doubs avant de prendre le repas de midi au restaurant du Saut du Doubs pour un menu autour des filets de truites. Elles auront alors la possibilité de se rendre à pied au saut du Doubs, cette curiosité naturelle qui, à la sortie du lac des Brenets fait une chute imposante de 27 mètres avant de poursuivre son cours. Il sera alors temps de retrouver le

bateau pour rejoindre le car et prendre le chemin du retour par la Brévine, le col des Etroits, Moudon et Oron.

Le coût de la journée de Fr. 108.-, à régler avant la course, comprend le voyage, le café/croissant, la visite du musée, l'aller-retour en bateau et le repas de midi, hors boissons. La participation se fait sur inscription d'ici au 14 juin. Les départs sont fixés à 7h20 à l'arrêt de bus sous le collège des Tavernes et à 7h30 sur la place du Village aux Thioleyres. Cette journée réservée aux dames de tous âges se déroule toujours dans une ambiance sympathique et amicale et chacune est la bienvenue. Mesdames n'hésitez pas à les rejoindre!

Texte et photo Gil. Colliard

Mercredi 10 juillet - délai d'inscription au 14 juin
Inscription: Marie-Claude Birchmeier,
tél. 079 487 98 43 - mc.birchmeier@sodibat.ch

Laurent Damond
Médiateur Avocat à Lausanne

Médiation

www.laurentdamond.ch

Apprendre à communiquer

Lorsque je reçois des couples qui se séparent, il apparaît que la grande majorité des difficultés découlent de problèmes de communication. Souvent, ce n'est pas tant la séparation en elle-même qui génère des tensions, mais plutôt la manière dont les deux parties communiquent pendant et après. Les malentendus et les émotions peuvent modifier le sens des mots échangés, transformant ainsi des dialogues qui pourraient être constructifs en sources de conflit.

A une époque où les moyens de communications ne cessent de se multiplier, on pourrait penser que rester en contact et se comprendre devrait être plus simple. Pourtant, pour de nombreux couples séparés, la réalité est tout autre. Malgré une panoplie d'outils: WhatsApp, SMS, e-mails, etc., la communication après une séparation demeure un défi de taille. Entre ce que les ex-conjoints pensent, ce qu'ils souhaitent exprimer, ce qu'ils disent réellement, ce que l'autre entend, interprète et comprend, il existe souvent un fossé. La médiation peut jouer un rôle crucial en aidant à réapprendre à communiquer de façon efficace.

Après une séparation, les émotions peuvent facilement altérer la communication entre ex-partenaire. *Les messages peuvent être chargés de non-dits et de rancœurs, ce qui peut entraîner des malentendus et des tensions.* Par exemple, un simple «OK» par SMS peut être interprété de nombreuses manières différentes selon le contexte émotionnel et les attentes de celui qui reçoit le message. Est-ce une acceptation résignée, un accord joyeux,

ou un signe d'indifférence? Sans des indices non verbaux, comme le ton de la voix ou l'expression faciale, il est facile de mal interpréter les intentions derrière les mots.

C'est là que la médiation intervient. Ce processus permet de créer un espace de dialogue où chaque personne peut exprimer ses sentiments et ses besoins de façon claire, sans crainte d'être jugée ou mal comprise. En tant que médiateur, une tierce personne neutre, j'aide les deux parties à clarifier leurs messages et à reformuler leurs propos pour éviter les malentendus. Je guide les conversations de manière à ce que chacun puisse comprendre la perspective de l'autre, et non pas seulement à travers le prisme de ses propres émotions ou préjugés.

La médiation aide également à établir des règles de communication respectueuse et efficace pour l'avenir. Ceci est particulièrement important lorsque des enfants sont impliqués, car maintenir une communication saine et ouverte est essentiel. En apprenant à communiquer sans animosité, les parents peuvent

mieux répondre aux besoins de leurs enfants.

Enfin la médiation offre l'opportunité de fermer les chapitres de la relation de manière plus saine et constructive. Plutôt que de laisser les non-dits et les malentendus empoisonner les souvenirs et les contacts futurs, les ex-conjoints peuvent apprendre à exprimer clairement leurs sentiments et à régler leurs différends.

En conclusion, même à une époque où les technologies de communications abondent, les outils seuls ne suffisent pas à garantir une bonne communication, surtout dans le contexte délicat d'une séparation. La médiation révèle son importance en tant qu'outil puissant pour réapprendre à communiquer de manière efficace et respectueuse. Elle résout les malentendus et reconstruit aussi les ponts de l'entente et du respect mutuel, essentiels pour avancer.

Laurent Damond, avocat



Les Panathlons Family Games de retour à Vidy

Et c'est gratuit!

Après 2 ans au Stade olympique de la Pontaise et une magnifique expérience dans l'écrin de la Vaudoise Aréna en 2023, une des manifestations majeures de Lausanne et région, les Panathlons Family Games sont de retour sur les bords du lac Léman, à Vidy, pour une offre sportive encore plus alléchante.

Les 15 et 16 juin prochains à Vidy, dans le cadre des 30 ans Lausanne Capitale olympique, se dérouleront les 13^e Panathlon Family Games aux Pyramides de Vidy et sur l'ensemble des terrains adjacents ainsi que la place Fair-Play et le stade Pierre de Coubertin.

Infos pratiques

Panathlon Family Games® Lausanne

Samedi 15 juin, de 9h à 18h

Dimanche 16 juin, de 9h à 18h

Pyramides de Vidy, Esplanade des Cantons, 1007 Lausanne

Merci de favoriser la mobilité douce!

Informations, inscriptions en ligne et contact: www.family-games.ch

Suivez notre mascotte Sporty sur les réseaux sociaux @FamilyGamesLausanne Facebook et Instagram.

Samedi 15 juin

Initiations en petits groupes d'enfants dès 8 ans (sans personnes accompagnantes).

Choix des sports à l'avance sur inscription, dans la limite des places disponibles.

Dimanche 16 juin

Initiations sous forme de portes ouvertes et inscriptions obligatoires.



Comm.

Le droit et vous



Un avocat vous répond

Question

Je suis sollicitée, à mon propre domicile, située en pleine campagne, par un tiers qui se propose, après avoir fait depuis l'extérieur le tour de ma maison, des travaux nécessaires au maintien de ma bâtisse qui est, selon moi, en bon état.

Il s'agit de travaux sur la toiture, sous un traitement de tuiles, afin de les rendre imperméables et résistants à la mousse; puis de travaux de peinture sur les avant-toits qui à vrai dire devraient être repeints.

Il me donne une carte de visite dans laquelle il apparaît en qualité de directeur d'une société traitant de ces problèmes et ayant une vaste expérience.

Il me remet une feuille indiquant trois adresses auxquelles je pourrai me renseigner auprès de divers propriétaires, anciens clients, satisfaits de ses services.

Je n'ai pour le moment ordonné aucun travaux, demandé aucun devis.

Partant que me conseillez-vous? Je joins à mon envoi la présentation de la société qu'il m'a remis.

Réponse

Du document que vous m'avez remis et des recherches que j'ai entreprises, il résulte clairement qu'il n'y a pas de sociétés inscrites au Registre du commerce, contrairement à ce qu'il affirme.

Il n'y a pas de raisons individuelles inscrites au Registre du commerce tout au plus est-il indiqué une adresse en Suisse avec un numéro de téléphone portable dont on arrive pas à savoir qui en est le titulaire.

Il y a certes une société portant le même nom qui serait domicilié à Annecy en France et dirigée par un dénommé Déméter, ancien Dieu grecque qui, à ma connaissance, n'a pas laisser ses coordonnées.

Cette société, dans tous les cas, n'a pas annoncé, la création de filiales ou de succursales en Suisse auprès du SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations).

Afin d'exercer une activité en Suisse, il est nécessaire que l'entreprise, que se soit en raison individuelle ou en société commerciale, ait impérativement annoncé le début de son activité aux Autorités suisses, au minimum 8 jours avant le début de cette activité; ce qui implique qu'elle doit clairement énoncer son identité française ainsi que son adresse légale.

Dans le cas d'espèce, rien dans le document, ne permet de quelconque traçabilité. Les adresses des clients satisfaits sont peut-être de simples adresses de complaisance.

En l'état, vous indiquerez « au Directeur » si il revient à charge, que vous renoncez à toute relation commerciale avec lui.



Caroline Matthey-Marchesi, avocate

Route de Lausanne 18, 1610 Oron-la-Ville
Mail: cmm@avocat-oron.ch
Téléphone: 021 991 71 20
Site Internet: www.avocat-oron.ch